



# Fiche de renseignements 2024/2025

## Activités périscolaires

### Accueils de loisirs Club ado

NOM - PRENOM DE L'ENFANT

DATE DE NAISSANCE

CLASSE ET ECOLE

ADRESSE DE L'ENFANT

CP ET VILLE

N° ALLOCATAIRE CAF

GARDE DE L'ENFANT ACCORDEE A

N° DE TELEPHONE FIXE

N° DE TELEPHONE PORTABLE PÈRE

N° DE TELEPHONE PORTABLE MERE

NOM PRENOM DU PERE  
(ou concubin ou beau-père)

NOM DE JEUNE FILLE PRENOM DE LA MERE  
(ou concubine, ou belle-mère)

PROFESSION DU PERE

PROFESSION DE LA MERE

EMPLOYEUR DU PERE  
(nom de la société adresse et tél)

EMPLOYEUR DE LA MERE  
(nom de la société adresse et tél)



## AUTORISATION PARENTALE

### Mesures d'urgence

En cas de maladie, d'accident ou d'intervention urgente, les parents autorisent le directeur ou la directrice des centres éducatifs à faire hospitaliser leur enfant

Recommandations particulières :

Particularité alimentaire :

Date et Signature :

Le

Signature :

### Autorisations diverses

> autorisation d'utiliser des photos/vidéos de groupe, diffusées via les supports de communication print et web de la ville, pour valoriser les activités (réseaux sociaux, site ...)

OUI

NON

> autorisation à la pratique de la baignade (soit au cours de sorties éventuelles, soit au centre aquatique de Courrières) :

OUI

NON

> autorisation à pratiquer les diverses activités extérieures, promenades ou sorties nécessitant un transport :

OUI

NON

> autorisation à quitter seul le centre éducatif soit pour rentrer chez lui, soit pour participer aux cours de catéchisme :

OUI

NON

Courrières le

Signature :



## CERTIFICAT MEDICAL PRECISANT QUE :

- > les vaccins sont à jour
- > l'enfant est apte à pratiquer une activité sportive

Liste des pièces nécessaires :

Certificat médical

Attestation de quotient familial à télécharger sur le site de la CAF

Avis d'imposition de Monsieur et Madame

## REGLEMENT INTERIEUR

### Réservations

Elles sont obligatoires pour les mercredi et les petites vacances **sur le portail famille** jusqu'au mardi 17h30 pour les mercredis

1 semaine avant le début des vacances dans la limite des places disponibles (ouverture des inscriptions sur le portail 3 semaines avant le démarrage).

### Annulation des accueils de loisirs

Elles se feront **par mail sur jeunesse@courrieres.fr** au plus tard la veille avant 16 heures.

Un remboursement ne sera possible que sur présentation d'un certificat médical justifiant d'une absence de 3 jours minimum

Date et signature :

Le

Signature :



Nbre d'enfant.s au foyer :

Situation familiale :

Adresse mail :

Tarifs :

Je m'engage à transmettre mes ressources

Signature :

**PERSONNES A CONTACTER ou AUTORISEES A PRENDRE L'ENFANT  
(autres que les parents)**

**1) NOM :**

ADRESSE :

TELEPHONE :

Lien avec l'enfant :

**2) NOM :**

ADRESSE :

TELEPHONE :

Lien avec l'enfant :

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le Service Sports et Jeunesse pour assurer la bonne gestion du service public proposé. Afin de répondre à la base légale « Mission d'intérêt public », elles seront conservées pendant 12 mois physiquement et virtuellement. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivant : agents du service jeunesse. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données, vous opposer au traitement de vos données, exercer votre droit à la portabilité de vos données, consulter le site [cnil.fr](http://cnil.fr) pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez nous contacter à l'adresse [helpdesk@courrieres.fr](mailto:helpdesk@courrieres.fr). Si vous estimez, après nous avoir contacté, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL